



Circonscription de Bois-Guillaume

Localité : Le Houleme

Nom de l'école : École Aragon-Prévert

Date de la réunion : 31 mai 2016

Séance ouverte à 18 h. 05 ; levée à 20 h 05

– **Présents :**

Madame Florence Chapelière, **Maire-adjoint** du Houleme

Membres du Conseil des Maîtres :

Mme Virginie Altaras

Mme Catherine Bellot

Mme Julie Brasseur

Mme Sonia Cousarier

Mme Géraldine Deniaud

M. Germain do Marcolino

Mme Odile Godart

Mme Caroline Joyau-Bodin

M. Marc Helloin

M. Jérôme Michel

Membres du Comité de Parents :

M. Frédéric Corlau

Mme Valérie Lemettais

Mme Noëlla Letellier

Mme Alexandra Lorivel

Mme Laëtitia Petit

Mme Mélanie Prevel

Mme Valérie Saunier

M. Mathieu Silva dos Santos

M. Edouard Tannai

M. Denis Taraud

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Alain Alexandre

Excusés:

M. Philippe Vauchel, Inspecteur de l'Éducation Nationale

M. François Cousin, Conseiller municipal

Compte-rendu établi par : M. Germain do Marcolino, président du Conseil d'école

Secrétaires de séance :

Mme Géraldine Deniaud, professeure d'école

Mme Valérie Saunier, parent d'élève

M. Denis Taraud, parent d'élève



1. Rentrée 2016

Mme l'inspectrice d'académie a annoncé officiellement l'ouverture d'une neuvième classe à la rentrée 2016.

Il y aura à nouveau l'arrivée de 50 CP ; voire plus.

Mme Gosselin sera de retour dans l'école et reprendra son CP.

Il est fait une demande de budget supplémentaire fourniture à la mairie pour l'ouverture de cette classe.

Mme Chapelière, adjointe au Maire, indique que la municipalité ouvre un budget exceptionnel pour l'achat de manuels scolaires, lequel sera étalé sur trois ans, et permettra de s'équiper conformément aux nouveaux programmes.

2. Rythmes scolaires

Enseignants et Parents sont d'accord : la réforme n'a pas amélioré la disponibilité des enfants face aux apprentissages ; ils sont plus fatigués et plus souvent malades.

Peu de changement pour les N.A.P. à la rentrée : les activités sont proposées en fonction des intervenants, de leur domaine de compétence : cirque, bricolage...

3. Kermesse

On ne pourra pas faire la kermesse si l'on observe pas une hausse du nombre de bénévoles inscrits pour tenir un stand. Il est actuellement beaucoup trop faible : quarante bénévoles attendus ; seulement un peu plus de vingt déclarés.

L'école ne faisant plus de rappel, les parents d'élèves élus se proposent d'en faire un.

Il est rappelé que les fonds récoltés pendant la kermesse permettent de financer les sorties. L'an prochain, on risque de devoir arbitrer entre une hausse des cotisations ou une baisse du nombre de sorties.

De façon plus générale, on note une baisse d'implication des familles. Ainsi, une sortie vélo a du être annulée faute de parents accompagnateurs.

4. Coopérative

Il reste 5640 Euros avant les sorties de fin d'année.

5. Nouveaux Programmes à la rentrée 2016

De nouveaux programmes seront applicables à la rentrée 2016. Le grand changement concerne la modification des cycles :



Avant	Après
PS, MS, GS (maternelle) = cycle 1	PS, MS, GS (maternelle) = cycle 1
CP, CE1 = cycle 2	CP, CE1 et CE2 = cycle 2
CE2, CM1 et CM2 = cycle 3	CM1, CM2 et sixième = cycle 3

La validation du palier 1 du socle commun se fera donc en fin de CE2 ; celle du palier 2 en fin de sixième au collège.

Un Conseil école-collège a été créé, sous l'autorité de M. l'Inspecteur et de Mme la Principale du collège Jean Zay. Il s'est déjà réuni deux fois.

Un nouveau livret de compétences est annoncé. Sa forme sera numérique, et il suivra l'élève depuis le CP tout au long de sa scolarité. Les parents devraient recevoir un code papier pour y accéder. Heureusement que la fibre optique arrivera au Houllme en 2017 !

6. PAI et PAP

Mme le médecin scolaire prend sa retraite et ne sera pas remplacé. Ce sera donc au Directeur désormais d'établir les PAI et PAP. A charge pour les parents de faire établir par un médecin le protocole des soins.

7. Fête du livre

Beau succès cette année de la fête du livre. Sur un thème porteur, le portrait, les différentes classes maternelles et primaires ont rivalisé d'inventivité et de créativité. Même l'affluence au spectacle du vendredi a été supérieure.

Merci à Mme Prevel et à son employeur pour l'impression des affiches et flyers.

Le concours lecture est maintenu dans le projet d'école même si aujourd'hui, il est nécessaire de considérer tout le travail produit depuis vingt ans qui peut être réutilisé.

Le total de la vente de livres cette année a atteint 3500 Euros, en progression par rapport à l'année dernière.

Lors de l'inauguration, certains parents regrettent que soit offert de l'alcool dans une fête destinée aux enfants.

De nombreux spectateurs regrettent profondément que des parents bavardent pendant les prestations de chorales ou du Brass-Band à l'école.



8. Visite de M. le Maire - Travaux

M. le Maire est venu visiter l'école pour faire le point sur son entretien. Le bâtiment a été bien conçu et bien construit, seules quelques petites difficultés à la marge apparaissent.

Une liste des travaux sera communiquée aux services techniques. Les enseignants souhaitent qu'une amélioration soit apportée au ménage des classes.

Qui peut s'occuper des ordinateurs ?

9. Sécurité

Depuis les dramatiques événements de novembre dernier, avec la posture vigipirate, toutes les portes extérieures sont fermées à clef durant le temps scolaire. L'accueil du matin et à 13 h 30 a été renforcé ; le directeur se tient à la barrière pour contrôler les entrées.

Incidents d'enfants « fugueurs » sur le temps de midi :

A deux reprises, des enfants épris de liberté, qui devaient aller manger à la cantine, ont préféré aller manger un délicieux kebab dans le parc, ou inviter à l'impromptu des camarades chez eux...

Ces actes étaient délibérés et prémédités.

Sécurité des enfants.

Tout relâchement dans la vigilance pourrait être dangereux. Même si le temps passe la menace demeure, d'où ces rappels :

- la porte d'entrée principale et le portillon de la cour de récréation doivent toujours rester fermés à clef. Les animateurs qui disposent d'une clef peuvent entrer dans l'école, mais ils doivent refermer à clef derrière eux, sinon ils substituent la responsabilité du maire à celle du directeur d'école ;
- de même, c'est à l'équipe enseignante, et à elle seule, d'ouvrir le portillon d'entrée à 11 h 30 et 15 h 45 ; (cf. élèves fugueurs) ;
- c'est à elle aussi de le refermer si le Maire demande que l'école soit fermée durant le temps péri-scolaire.

10. Inquiétudes sur la pérennité des classes transplantées

Nouveauté cette année : des parents ont rechigné à payer leur participation à la classe transplantée. Toutefois, la municipalité fait un gros effort puisque, pour les houlmois, la participation s'échelonne de 65 à 125 €. Cet effort pourra-t-il être poursuivi, compte-tenu de la baisse des dotations nationales ? L'avenir nous le dira.

La séance est levée à 20 h 40.